BULLETIN
MUNICIPAL
2014
SEPTEMBRE

vivre ensemble

VOLMERANGE-LES-MINES

sommaire

BULLETIN MUNICIPAL
2014
SEPTEMBRE

vivre ensemble

3 Editorial : le mot du maire

4 Votre équipe municipale

6 Vivre à Volmerange

16 Finances et budget 2014

18 Les travaux dans la commune

22 Vos associations

28 Eclos, Eurostand

30 L'état-civil

34 L'agenda et le répertoire

VOLMERANGE-LES-MINES

Directeur de la publication : Maurice Lorentz
Crédit photo : mairie de Volmerange-les-Mines
Conception : agence Guy Weinsberg - Cattenom
Impression : imprimerie Exaprint
Bulletin imprimé à 1200 exemplaires

éditorial

Chères amies, chers amis,

Déjà 5 mois de mandat ! Le temps passe très vite !
La promesse est donc tenue de vous tenir informés, au plus près des évènements de notre commune.
Voici, comme prévu, notre premier bulletin municipal, bulletin municipal qui aura désormais une parution semestrielle.

Vous allez pouvoir découvrir l'organisation de notre nouvelle équipe municipale, la composition des commissions, des comités, des délégations où chacun s'est positionné suivant ses compétences afin de travailler au mieux dans l'intérêt de toutes les volmerangeoises et de tous les volmerangeois. Tous les membres travaillent avec sérénité dans la bonne humeur.

nouvelle équipe

Voté à l'unanimité, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des trois taxes communales, ni le prix du m^3 d'eau. Nous sommes suffisamment «étranglés» par les augmentations de toutes sortes.

2014 n'est pas une année de grands travaux pour notre commune. Les réalisations les plus visibles concernent la rue Saint Genest, dont les travaux commencés à l'automne 2013 se sont achevés au printemps, et les écoles. Bien sûr les travaux, orchestrés par la Communauté de Communes, se poursuivent avec l'enfouissement des réseaux secs route de Molvange et surtout l'aménagement qualitatif et sécuritaire de l'avenue de la Liberté.
La mise en place de la réforme de l'Etat sur les nouveaux rythmes scolaires apporte quelques changements en cette rentrée. Espérons que cette nouvelle organisation incluant le mercredi matin permette de mieux gérer les rythmes naturels d'apprentissage, de concentration et de repos de nos enfants.

Je vous souhaite, au nom de la municipalité, une bonne rentrée !

Maurice LORENTZ
Maire de Vomerange-les-Mines.

équipe & commissions

Maurice LORENTZ
Maire de Volmerange-les-Mines

Serge RECH
1er Adjoint

Valérie CARDET
2ème Adjoint

Gilbert THILE
3ème Adjoint

Karine VOINÇON
4ème Adjoint

Giani PIVETTA
5ème Adjoint

Les Conseillers Majoritaires

Maurice **LORENTZ**, Valérie **CARDET**, Serge **RECH**, Karine **VOINÇON**, Gilbert **THILE**, Anne **COLLET**, Giani **PIVETTA**, Emeline **BERTOLOTTI-CAVALLINI**, Roger **FAPPANI**, Cathy **THIL**, Marc **SIEDLEWSKI**, Gabrielle **GALLINA**, Michel **SZUREK**, Marie **KOELICH**, et Vincent **TRONET**.

Les Conseillers Minoritaires

Jean Marc **VACCARO**, Elisabeth **CONGIU-SIMONCELLI**, Marc **FERRARESE** et Laurence **LALMAND**.

Les commissions

Commission Finances et Eau

M. Maurice Lorentz (président), M. Serge Rech (vice-président), Mme Valérie Cardet, Mme Karine Voinçon, M. Giani Pivetta, et M. Gilbert Thile.

Commission Culture, Ecoles, Petite Enfance et Associations

M. Maurice Lorentz (président), Mme Valérie Cardet (vice-présidente), Mme Emeline Bertolotti-Cavallini, Mme Anne Collet, M. Michel Szurek, M. Roger Fappani, Mme Gabrielle Gallina, Mme Karine Voinçon et M. Serge Rech.

Commission Environnement, Patrimoine et Services

M. Maurice Lorentz (président), M. Gilbert Thile (vice-président), Mme Karine Voinçon, M. Roger Fappani, M. Giani Pivetta, M. Serge Rech, M. Vincent Tronet et M. Michel Szurek.

Commission Urbanisme, Communication et Services

M. Maurice Lorentz (président), Mme Karine Voinçon (vice-présidente), Mme Valérie Cardet, Mme Cathy Thil, M. Roger Fappani, M. Giani Pivetta, M. Serge Rech et Mme Anne Collet.

Commission Travaux Publics et Sécurité

M. Maurice Lorentz (président), M. Giani Pivetta (vice-président), M. Roger Fappani, M. Vincent Tronet, M. Serge Rech, M. Marc Siedlewski et M. Gilbert Thile.

Commission d'appel d'offres

M. Maurice Lorentz (président)
Membres titulaires : M. Giani Pivetta, M. Gilbert Thile et M. Serge Rech.
Membres suppléants : Mme Anne Collet, M. Michel Szurek et M. Roger Fappani.

Commission communale des impôts directs

M. Maurice Lorentz (président)

Membres titulaires :
M. Pierre Chollot, M. Didier Philippot, M. Gérard Bruckmann, Mme Monique Bour, M. Michel Brique, M. Jean Dziezuk, M. Jean Lorentz, M. François Weber, M. André Schonne, M. Jean Fappani, M. Jean-Marc Cristini, M. Gilbert Thile, M. Giani Pivetta, M. Michel Szurek, M. Johan Delorme et M. Marc Siedlewski.

Membres suppléants :
M. François Thil, M. Norbert Schobert, M. Dominique Gerber, Mme Laurence Pusse, M. Fabrice Tarento, M. Richard Hormain, M. David Pivetta, Mme Cathy Thil, M. Yves Collet, Mme Nicole Clause, Mme Michèle Vilette, M. Serge Rech, M. Christian Reyter, M. Bruno Cardet, M. Roger Fappani et M. Claude Bernard.

Délégué auprès du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

M. Roger Fappani

Délégués auprès d'ECLOS

Mme Valérie Cardet (titulaire)
M. Michel Szurek (titulaire)
Mme Anne Collet (suppléante)

Délégués auprès du Comité de Coordination

Mme Valérie Cardet et Mme Karine Voinçon.

Délégués auprès du SMITU

M. Maurice Lorentz et M. Michel Szurek.

Délégués auprès de la Fédération Nationale des Communes Forestières

M. Gilbert Thile (titulaire)
M. Giani Pivetta (suppléant)

Délégué à la Mission Locale pour l'Emploi

M. Maurice Lorentz

Représentants au Conseil d'Administration du collège multi sites d'Hettange-Grande

Mme Valérie Cardet (titulaire)
Mme Emeline Bertolotti-Cavallini (suppléante)

Délégués au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

M. Serge Rech (titulaire)
M. Vincent Tronet (suppléant)

Correspondant défense

M. Gilbert Thile

Délégués pour la commission locale d'évaluation des charges transférées de la CCCE

M. Serge Rech (titulaire)
M. Giani Pivetta (suppléant)

Commission Intercommunale des Impôts Directs

Mrs Giani Pivetta, Fabrice Tarento et Pierre Chollot.

Commission Communale Consultative de la Chasse

M. Maurice Lorentz (président)
M. Serge Rech et M. Gilbert Thile.

Comité consultatif de la culture

Mme Valérie Cardet (présidente)
M. Maurice Lorentz, Mme Anne Collet, Mme Cathy Thil, Mme Karine Voinçon, M. Michel Szurek, Mme Isabelle Bouchlaghem, M. Richard Hormain, M. Gilles Desmaris, M. Gérard Leick, Mme Marie Laurini et M. Yves Bruckmann.

Comité consultatif de la sécurité

M. Serge Rech (président)
M. Maurice Lorentz , M. Roger Fappani, M. Giani Pivetta, Mme Valérie Cardet, M. Pascal Locatelli, M. Frédéric Bergantz, M. Patrick Stibling, M. Dominique Muller et Mme Joëlle Badia.

CCAS

M. Maurice Lorentz (président)
6 conseillers municipaux :
Mme Valérie Cardet (vice présidente), Mme Anne Collet, Mme Gabrielle Gallina, M. Michel Szurek, Mme Cathy Thil et Mme Marie Koelich.
6 membres extérieurs au conseil municipal :
Mme Nicole Clause, Mme Véronique Allegra, Mme Marie Angèle Prati, Mme Juliette Reyter, M. Frédéric Dziezuk et M. André Schonne.

Conseillers communautaires

M. Maurice Lorentz, Mme Valérie Cardet et M. Jean-Marc Vaccaro.

JUMELAGE

contacts Comité de Jumelage VLM / Calusco d'Adda
Président : **Nicolas Hormain**
Tél. 03 82 50 65 34 ou richard.hormain@orange.fr
Informations et événements :
http://www.caluscovolmerange.blogspot.it/

Visite de nos amis de Calusco d'Adda (Italie)

Comité de Jumelage

Cette année encore nous avons accueilli dans nos familles, du 13 au 16 juin, une délégation de 25 personnes de **Calusco d'Adda**. Comme de coutume, nous avons eu à cœur de concocter un programme culturel qui leur fasse découvrir notre région et contribue à resserrer les liens entre tous les participants.

Nos invités ont ainsi pu assister aux concerts du duo franco-letton «**Vins un Vina**» et de l'orchestre «**Les Joyeux Lurons**». La journée du samedi a été consacrée à une visite, en partie guidée et unanimement appréciée, de la ville de **Trèves**.
Le dimanche matin, une intéressante et très vivante visite de **la casemate du Grand Lot**, à Escherange, s'est terminée par un apéritif au champ et sous le soleil. Le soir, un repas en commun, offert par la municipalité, a clos le séjour dans une ambiance, comme toujours, festive et chaleureuse.

Les membres des deux comités de jumelage ont profité de ce séjour pour se réunir et prendre quelques **décisions importantes**. Concernant le principe des échanges entre les familles tel qu'il existe actuellement, Volmerange se rendra bien à Calusco en 2015, mais n'accueillera Calusco qu'en 2017, car nos rencontres se feront désormais sur un rythme biennal.

Dans l'intervalle, nous rechercherons de part et d'autre et mettrons en œuvre différentes modalités d'échange, impliquant des personnes nouvelles, des jeunes, des étudiants, des artistes, des associations, ainsi que les municipalités, afin que le jumelage continue de remplir sa mission éducative et formatrice, au service de l'intelligence, de la compréhension mutuelle et de la tolérance.

contacts Comité de Jumelage VLM / St Genest
Président : **Bruno Cardet**
Tél. 03 82 50 67 63

PAQUES 2014

VOLMERANGE accueille la délégation Ambigarienne

Les premiers rapports amicaux entre St Genest d'Ambière et Volmerange-les-Mines datent de la dernière guerre (1939-1945), lorsque la population de Volmerange a été évacuée à St Genest, dans la Vienne. Les volmerangeois ont alors été accueillis chaleureusement par les viennois.
Mais c'est grâce à Messieurs Paquet, Willy Backes, Bruno Balestra de St. Genest et Messieurs Emile Reiland, Maurice Thile et Marcel Lorentz de Volmerange que les premiers échanges eurent lieu, grâce aux clubs de football des deux localités.

La première rencontre sportive se joua à St. Genest (Pentecôte 1958), le match retour se fit l'année suivante à Volmerange (Pâques 1959). Depuis, chaque rencontre, espacée de deux ans à présent, est l'occasion d'entretenir cette amitié chargée d'Histoire.

Les liens d'amitié entre les deux communes se sont encore consolidés avec l'officialisation du jumelage en 2006, grâce à Messieurs Jean-Claude Henck et Jean-Jacques Barthélémy.

C'est ainsi que 72 Viennois de St Genest d'Ambière ont élu domicile à Volmerange du samedi 19 avril au mercredi 23 avril 2014, tous logés chez l'habitant.

Dans le cadre de cet échange le Comité de jumelage et le Cercle Sportif Volmerange avaient concocté un week-end de Pâques festif et sportif.

Cérémonie du 8 mai

VOLMERANGE-LES-MINES

Cérémonie du 14 juillet

Merci Madame le Maire

Entourée du conseil municipal, **Nicole Clause** a présenté ses vœux, pour la dernière fois, ce vendredi 10 janvier. Elue au sein du conseil municipal depuis 1995, elle a annoncé qu'elle ne se représenterait pas en mars.

Elle a conclu son discours par : «Je remercie toutes les personnes qui m'ont aidée et épaulée, et plus particulièrement durant ces trois dernières années, où j'ai occupé le poste de maire. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à mes collègues adjoints, conseillers municipaux, aux membres du CCAS, au personnel communal, à savoir notre policier municipal, nos secrétaires, les agents techniques, les Atsem, et les agents d'entretien. Un grand merci à vous tous pour m'avoir aidée à accomplir cette tâche pas toujours facile».

Merci Nicole pour ton engagement pour la commune. Bonne « retraite » !

Brasil 2014

Les Doyens de notre Commune

Lundi 28 avril, Monsieur le Maire accompagné de ses adjoints a rendu visite à la doyenne et au doyen de la commune, Madame **Catherine Zimmerman** et Monsieur **Nicolas Clause**, tous deux âgés de 93 ans.
Nos félicitations.

Le repas annuel des Aînés

Dimanche 27 avril, à la salle des fêtes, s'est déroulé le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité et le CCAS.

C'est autour d'un succulent repas concocté par le restaurant l'**Entracte** et animé par **Thierry Animation** que nos aînés ont passé une excellente journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Les doyens du jour **Marie Colling** et **Jean-Paul Dellandrea** ont été mis à l'honneur.

infos
pratiques

Bien comprendre votre facture d'eau

Tarif au m³ HT inchangé depuis 2012

Vous recevez **deux factures** d'eau par an : l'une sur index réel en juillet et l'autre sur index estimé courant décembre.
Nous avons effectué le relevé de l'index de votre compteur d'eau en juin.
Le relevé de votre compteur d'eau avait lieu les années précédentes en novembre, la facture de juin étant basée sur une estimation.

A partir de cette année, le relevé se fait en juin. Les journées étant plus longues, cela permet au service technique de sonner aux portes avec la clarté du jour. La facture de décembre sera donc estimative.
Tous les éléments de votre facture liés à la distribution d'eau conservent un taux de TVA réduit de 5,5%.
En revanche, **la TVA passe de 7% à 10% sur les redevances assainissement** des eaux usées et modernisation.

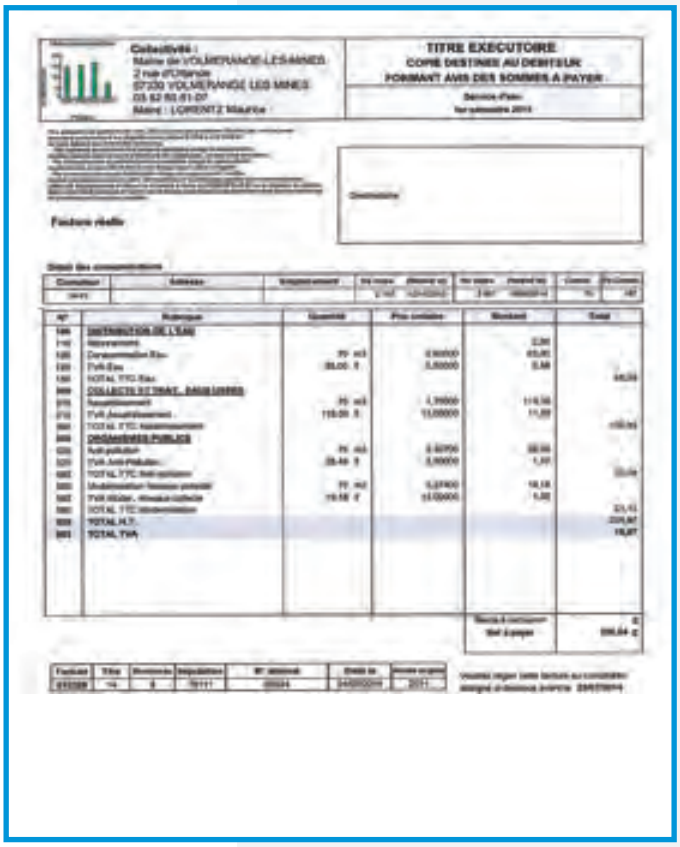
TITRE EXECUTOIRE
COPIE DESTINEE AU DEBITEUR
FORMANT AVIS DES SOMMES A PAYER

Au goût de certains d'entre vous, la facture d'eau est trop salée!

Pourtant le prix du mètre cube d'eau n'a pas augmenté. Son coût HT est de 0,90 euro depuis le 1er janvier 2012. De même l'abonnement semestriel est de 2 euros depuis le second semestre 2006.

Si vous ne deviez payer que ce que vous avez consommé, votre facture se résumerait au seul premier paragraphe **DISTRIBUTION DE L'EAU** ; c'est ce que la commune de Volmerange perçoit de votre facture d'eau et qui représente environ 27% de la facture globale.

Que devient l'eau après usage ?

L'onglet **COLLECTE ET TRAIT. EAUX USEES**, qui correspond à l'assainissement en apporte la réponse. Son coût de 1,70 euro HT le m³ (quasiment le double du prix du m³ d'eau consommé) correspond aux infrastructures pour collecter, transporter et traiter les eaux usées.
Le produit de l'assainissement revient à la communauté de communes de Cattenom et environs (CCCE), qui en a la compétence.
La commune de Volmerange-les-Mines ne perçoit rien.

La troisième partie de la facture **ORGANISMES PUBLICS** regroupe les redevances et taxes à payer par le consommateur pour préserver les ressources en eau et développer les réseaux. Elles seront ensuite reversées à l'Agence de l'Eau (lutte contre la pollution et modernisation des réseaux). Cela semble très difficile à comprendre pour le consommateur.
La commune de Volmerange-les-Mines ne perçoit rien non plus.

Au moment d'ouvrir le robinet, nous n'en avons certainement pas conscience.

VOLMERANGE-LES-MINES

Catherine Fappani a quitté le CCAS. Pendant 51 ans, elle a su consacrer son temps à la commune, c'est-à-dire au service de nous tous. Tant de dévouement force le respect. Le CCAS lui a rendu un hommage bien mérité.

Invité par la municipalité, **Romain Wagner**, enfant du pays, est venu présenter son nouvel ouvrage «*Volmerange et Volmerangeois pendant et autour de la guerre 1914-1918*» à la bibliothèque «L'âne qui lit» : l'histoire de notre village annexé et de ses 200 à 250 habitants contraints d'endosser l'uniforme allemand pour participer à la guerre.

L'écrivain public vous prête sa plume !

La municipalité a mis en place un service d'écrivain public et a fait appel pour cela à l'AFEP. M. **Antoine Salerno** vous accompagne ainsi de manière confidentielle tous les mercredis de 9h à 11h depuis le 9 juillet. Il vous attend en mairie sans rendez-vous. Qu'il s'agisse de rédaction de courriers administratifs (CAF, impôts, demande de logement, échelonnement de paiement de facture…) ou d'ordre personnel (courriers privés…), de compréhension ou d'explications sur un courrier reçu, l'écrivain peut vous aider.

Ce service est accessible à tous les volmerangeois.

Sa prestation est gratuite.

Il arrive…

Dominique Ramadier a rejoint le service technique début juin.

BATTUES DU NEMROD CLUB DE VOLMERANGE

SAISON 2014-2015

- DIMANCHE 26 octobre 2014
- DIMANCHE 09 novembre 2014
- SAMEDI 22 novembre 2014 (St Hubert)
- DIMANCHE 07 décembre 2014
- SAMEDI 13 décembre 2014
- JEUDI 18 décembre 2014
- DIMANCHE 11 janvier 2015
- SAMEDI 24 janvier 2015

… elle s'en va !

Colette Willems a fait valoir ses droits à la retraite en date du 1er juillet, après avoir passé 33 années au service de la commune de Volmerange les Mines.

Une cérémonie de départ a été organisée en mairie. C'est en 1981, que Colette est entrée au poste d'agent d'entretien des écoles. Elle a toujours donné entière satisfaction dans son travail.
Le maire, **Maurice Lorentz**, a remis, au nom de la commune, un magnifique téléviseur et un bel arrangement floral à la retraitée, imité en cela par **Martine Tisserand** qui lui a remis un paquet cadeau de la part du personnel communal.

LA MISSION LOCALE

Un engagement, faire vivre les projets des jeunes de 16/25 ans.

La Mission Locale du Nord Mosellan (MLNM) accueille chaque année plus de 3200 jeunes sortis du système scolaire, avec ou sans diplôme, recherchant un emploi ou une formation.
C'est une association qui a une mission de service public d'insertion sociale et professionnelle des 16/25 ans. Tous les services qui sont proposés sont gratuits. Toutefois les communes adhérentes, comme Volmerange-les-Mines, apportent un soutien financier au fonctionnement de la Mission Locale.
La MLNM a pour vocation d'accueillir, d'informer, d'orienter les jeunes qui souhaitent valider un (nouveau) projet professionnel, accéder à un emploi ou à une formation, mais aussi ceux qui ont des préoccupations liées à la mobilité, à l'accès au logement, à la santé et à la citoyenneté. Pour cela l'équipe est composée de (17) Conseillers qui sont à disposition sur rendez-vous, mais aussi des (12) Parrains et Marraines bénévoles, pour accompagner les jeunes dans toutes leurs démarches de la vie quotidienne et les positionner sur différents ateliers : validation du projet professionnel, recherche d'emploi, santé, recherche de contrat en alternance, atelier de raisonnement logique, objectif savoir être, …

Pour un premier contact avec les jeunes les plus éloignés de Thionville, il a été créé en 2008 une Mission Locale Mobile Rurale.
La MLNM est aussi au service des entreprises qui ont des projets de recrutement de jeunes. Si nous leur proposons une information sur les différents types de contrat de travail dédiés aux 16/25 ans, nous créons aussi des rapprochements avec des candidats ayant le profil correspondant au poste de travail proposé. Par ailleurs nous mettons à disposition de l'entreprise toute une offre de service qui va de l'accompagnement à la gestion des emplois et des compétences dans l'entreprise au suivi du jeune en cours d'emploi en passant par des périodes d'immersion préalables à l'embauche ou le montage d'actions de formation d'adaptation à l'emploi en lien avec le Conseil régional de Lorraine.

Christophe CARTIGNY, Directeur de la MLNM

Pour plus d'informations et prendre un RDV, tél au 03 82 82 85 15

Adresse
Mission Locale du Nord Mosellan, 7B Rue du Moulin à Thionville
Web
www.mlnm.fr - **Facebook**: MLNM (Mission Locale du Nord Mosellan)

Prochains passages dans la commune de Volmerange-les-Mines sur la place de la mairie : les **mercredis** 10 septembre, 1er et 22 octobre, 12 novembre, 3 et 24 décembre **de 9h45 à 10h30**.

Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS répond, à la demande de l'assistante sociale, aux besoins de personnes ou familles en difficulté.
Il organise le repas des aînés et distribue à Noël un colis pour toute personne de 75 ans et plus, résidant dans la commune ou en maison de retraite.

Cambriolages

Une réunion d'information et de sensibilisation sur les cambriolages, organisée par la brigade de gendarmerie d'Audun le Tiche, la police municipale et la commune de Volmerange, s'est tenue le jeudi 12 juin à la salle des fêtes. Même si nos aînés étaient principalement visés, cette séance était accessible à tous. Cette réunion a été également un échange avec le public.

Remise de diplômes de cours de luxembourgeois

Reprise des cours de luxembourgeois : le mercredi 8 octobre à 20h pour le niveau intermédiaire et le jeudi 9 octobre à 20h pour le niveau débutant.
Les inscriptions se font en mairie. Une réunion d'information aura lieu le jeudi 2 octobre à 20h au Mille Club.

http://www.volmerangelesmines.fr

nouveau site internet

Le mercredi 23 juillet, la population volmerangeoise était invitée par la **commission communication** à la présentation du nouveau site internet de la commune.
L'internaute y retrouve toute la vie communale. Tout est fait pour lui faciliter l'accès à l'information et aux démarches administratives.
Ce site n'est pas seulement tourné vers les volmerangeois. Il est destiné à faire connaître et découvrir Volmerange-les-Mines au-delà de nos frontières.
Les associations pourront diffuser informations, animations, programmes de leurs manifestations…
Toutes vos remarques, suggestions seront les bienvenues.

Collecte des encombrants

Votre télévision ou réfrigérateur a rendu l'âme, le vieux canapé ou le vieux fauteuil repose au fond du garage…
Depuis début mai, une **nouvelle solution** s'offre à vous, volmerangeoises et volmerangeois. Les camions du service technique font la tournée des habitants qui se sont inscrits en mairie pour les débarrasser de leurs encombrants. Prochain ramassage en octobre.

Un programme pour mieux vous informer

La municipalité compte de nombreux atouts pour mieux vous informer et tisser des liens de proximité :

- une **lettre** d'informations mensuelle **Volmerange Infos**
- un **bulletin municipal** édité deux fois par an
- un nouveau **site internet** www.volmerangelesmines.fr (.com)
- une **page Facebook** Volmerange Culture
- un nouveau **mobilier urbain** d'affichage (cinq panneaux : rue des Ecoles, rue de Dudelange, rue de Molvange, rue de la Côte, rue de la Mine)

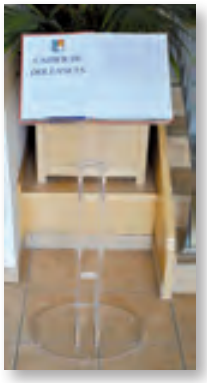

- un **cahier de doléances** en mairie
- un **agenda municipal** offert à chaque foyer peu avant la nouvelle année.

D'autres supports seront mis à votre disposition prochainement.

Par ailleurs, la municipalité organise la **cérémonie d'accueil** des nouveaux arrivants et organisera des réunions publiques pour faire le bilan de son action ou de **présentation de projets** d'intérêt majeur.

BUDGET 2014 DE LA COMMUNE (PRIMITIF)

voté le 25 avril 2014

Maintien des TAUX

Les 3 Taxes

Taxes d'habitation	11,80 %
Taxe foncière bâti	12,95 %
Taxe foncière non bâti	63,38 %

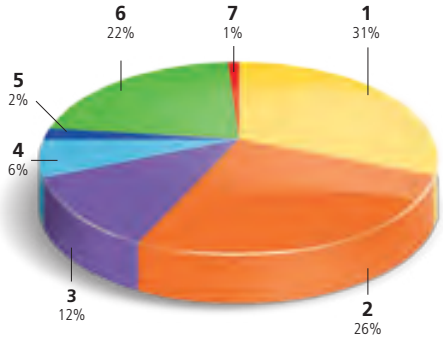

Dépenses de FONCTIONNEMENT

1. Charges à caractère général (Energies, entretien des bâtiments …)	548 550 €
2. Charges de personnel	470 200 €
3. Charges de gestion courante (Subventions aux assoc., SDIS, CCAS, …)	215 706 €
4. Atténuation de charges	107 000 €
5. Dépenses Imprévues	38 984 €
6. Virement à la Section Investissement	397 323 €
7. Charges Financières (Intérêts des emprunts)	22 937 €
TOTAL	**1 800 700 €**

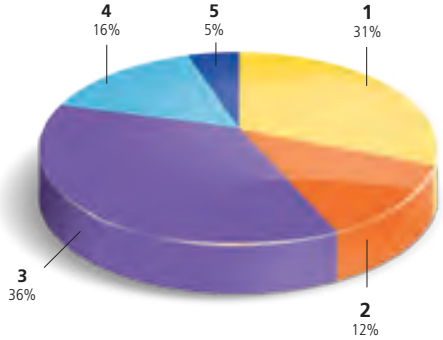

Recettes de FONCTIONNEMENT

1. Désignations Montant Résultat de Fonctionnement	559 635 €
2. Domaines (Chasse, forêt, carrière …)	216 213 €
3. Impôts et Taxes	639 689 €
4. Dotation et participation de l'état	298 360 €
5. Produits exceptionnels et autres	86 803 €
TOTAL	**1 800 700 €**

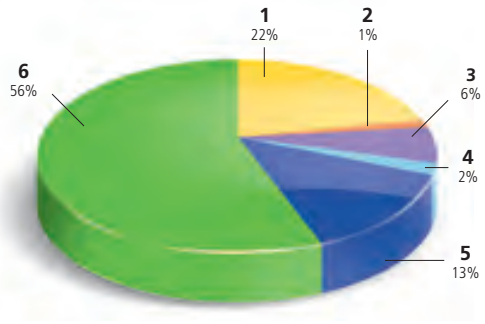

Dépenses d'INVESTISSEMENT

1. Désignations Montant Dépenses Investissement Reporté	318 770 €
2. Dépenses imprévues	17 007 €
3. Capital des emprunts	88 750 €
4. Immobilisations incorporelles (PLU, Logiciel cimetière et chasse)	21 600 €
5. Immobilisations corporelles (Plantations, agencements, aménagements ...)	185 975 €
6. Immobilisations en cours (Constructions, route, luminaires …)	786 700 €
TOTAL	**1 418 802 €**

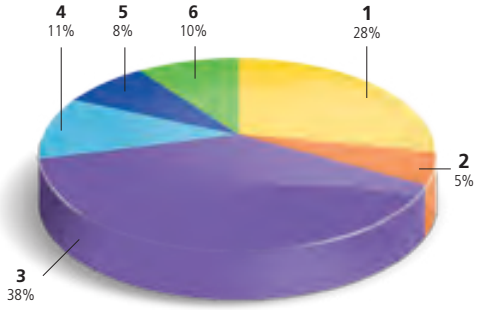

Recettes d'INVESTISSEMENT

1. Désignations Montant Virement de la section de Fonctionnement	397 323 €
2. Dotation (FCTVA, TLE …)	76 808 €
3. Fonctionnement capitalisés	535 770 €
4. Subventions du département	154 934 €
5. Subventions CCCE	118 000 €
6. Subventions diverses	135 967 €
TOTAL	**1 418 802 €**

VOLMERANGE-LES-MINES

SUBVENTIONS 2014 AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

Total 99 451,50 €

AÏKIDO	550,50 €
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS (dont 660€€ pour les assurances)	1 013,00 €
AMIS DU JARDIN €	352,00 €
ANVOL €	872,00 €
ARABESQUE	755,00 €
ATELIERS	218,00 €
CHORALE St DENIS €	218,00 €
CLUB DE L'AMITIE	218,00 €
COMITE DE COORDINATION	250,00 €
DONNEURS DE SANG	268,00 €
ECLOS	65 340,00 €
FNATH SECTION VOLMERANGE ET ENVIRONS	200,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	335,00 €
HOMME VOLANTS DE LORRAINE	1 346,00 €
SYNCHRON TRAINING	2 776,50 €
OHV	6 854,00 €
SOCIETE AVICOLE	335,00 €
SPORTS LOISIRS DETENTE	229,00 €
UNION SPORTIVE DE TIR	2 944,50 €
CSV (dont 4500€€ pour l'entretien des vestiaires) €	14 042,00 €
COMITE DE JUMELAGE CALUSCO D'ADDA	335,00 €

La CCCE verse une subvention pour certaines associations. Ces subventions sont versées à la Commune, qui les reverse aux associations.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Chasse aux déchets conviviale et ensoleillée !

De très nombreux participants ont retroussé leurs manches pour participer au nettoyage de printemps ce samedi 3 mai.
La propreté est l'affaire de tous. Un grand merci à tous nos éco-citoyens.

VOLMERANGE-LES-MINES

Pauline et **Angélique** en juillet, **Alexandra**, **Maeva** et **Kevin** en août, sont venus renforcer le service technique.

TRAVAUX D'ÉTÉ

ESPACES VERTS

Volmerange s'équipe

La municipalité a repris la compétence **tonte des espaces verts** sur les routes départementales à la CCCE.
Le service technique est équipé depuis peu d'un nouvel outil, un tracteur tondeuse d'une valeur de 15 300 euros HT.
La taille des haies et l'élagage sur ces voiries sont toujours de la compétence de la Communauté de Communes.

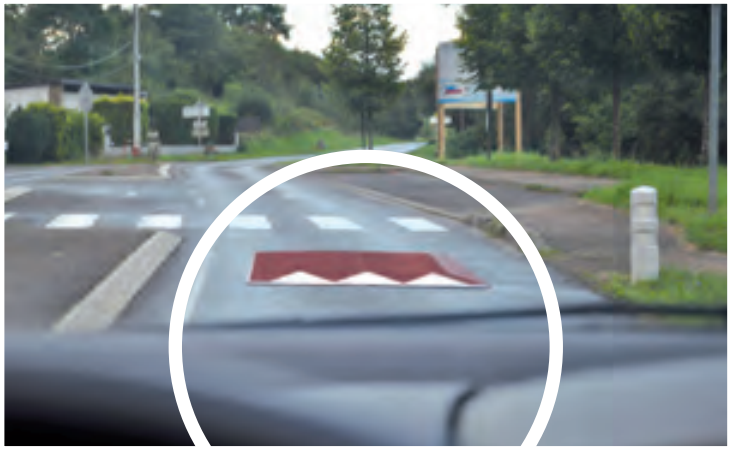

SÉCURITÉ

Des coussins berlinois ont été installés route de Molvange, afin de renforcer la sécurité routière.

Dans le cadre de ses actions de prévention en matière de sécurité routière et de tranquillité publique, la municipalité a décidé d'acquérir un nouveau radar pédagogique. Il est installé à l'entrée de Volmerange en provenance du Luxembourg et informe les usagers de leur vitesse. En complément, un radar pédagogique mobile est placé régulièrement le long de certaines voies de la commune. Ces deux radars permettront ainsi d'étayer des projets d'aménagements visant à réduire la vitesse des véhicules.

Malgré cela, il est bon de rappeler que tous les aménagements routiers en matière de sécurité restent toujours moins efficaces qu'un conducteur respectant le Code de la Route.

VOLMERANGE-LES-MINES

La réunion de fin de chantier de la rue Saint Genest s'est tenue le mercredi 2 juillet. Les réseaux secs – téléphone, télé, électricité – ont été enfouis. La voirie et les trottoirs ont été refaits. De nouveaux luminaires, plus économiques, ont été posés.

Partage citoyen de la rue

Le stationnement a été agencé en quinconce sur la chaussée, permettant ainsi de libérer les trottoirs pour les piétons et de ralentir la circulation des véhicules dans la rue.

La volonté de la municipalité est d'offrir un cadre de vie plus agréable pour tous les volmerangeois. L'effort de fleurissement sera perceptible aux quatre coins de Volmerange, dans tous les quartiers. La rue Saint Genest en est un bel exemple.
Notre service technique et notamment Christophe, notre jardinier, ne manquent pas d'imagination pour créer et aménager de magnifiques parterres.

AMÉNAGEMENT

Aménagement qualitatif et de sécurité avenue de la Liberté, entre la rue de la Mine et la frontière. Cette route étant d'intérêt communautaire, la Communauté de Communes de Cattenom et Environs en supporte la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre.
Un nouveau trottoir, permettant de se rendre à la zone artisanale et à la halte ferroviaire, sans traverser l'avenue de la Liberté, est en cours de réalisation.

L'enfouissement des réseaux secs, sous la maîtrise de la CCCE, se poursuit route de Molvange.

Grâce à l'enfouissement des réseaux secs, les câbles électriques et téléphoniques seront mieux protégés, tout en restant accessibles pour d'éventuelles interventions.

Enfouissement des réseaux secs, route de Molvange

Fuite d'eau potable colmatée rue Bel Air

Non à la fermeture du Collège de Volmerange-les-Mines

contact
Président : **Yves Collet** 0033-3 82 50 28 11
28 rue du Cimetière 57330 Volmerange-les-Mines
Mail : presidence@lecollegedevolmerangelesmines.fr
www.lecollegedevolmerangelesmines.fr

NOUVELLE ASSOCIATION

Mobilisons-nous

pour **maintenir le collège** de Volmerange-les-Mines !

L'**annonce de la fermeture définitive** du collège Jean-Marie Pelt sur le site de Volmerange-les-Mines a suscité une vive émotion et de l'incompréhension, auprès de nombreux habitants des communes avoisinantes.

200 collégiens de plus à Hettange ?!
C'est ce qu'entraînera la fermeture du collège de Volmerange-les-Mines avec le transfert des élèves de Volmerange-les-Mines, Escherange, Kanfen et Zoufftgen sur le site d'Hettange-Grande.

Bon nombre d'habitants, contre cette fermeture, ont décidé de créer une association afin de démontrer l'utilité de maintenir et de **pérenniser un site d'enseignement secondaire** à Volmerange les Mines auprès des autorités politiques et académiques. Aujourd'hui l'association regroupe plus de 120 adhérents.

En 2014, l'association a interpellé les élus locaux, les élus du département ainsi que le représentant de l'Education Nationale. Elle a sensibilisé et informé les habitants au travers de son site internet, de l'animation de stands d'information lors de la journée portes ouvertes du collège multisite, et de l'organisation d'une soirée de rassemblement des anciens élèves du collège.

Plus de 2150 personnes ont montré leur soutien à l'association et à sa volonté de maintenir un site d'enseignement secondaire à Volmerange-les-Mines.

Le 23 juin, l'association a invité les personnes qui s'opposent à la fermeture du collège à se rejoindre à 7h45, devant le site d'Hettange Grande, afin de démontrer que fermer le collège de Volmerange-les-Mines induira des problèmes de circulation à Hettange-Grande puisqu'il faudra y amener les 200 collégiens supplémentaires.

Lors du Conseil d'Administration du collège du 30 juin 2014, **les parents d'élèves élus**, ainsi que le Maire de Volmerange-les-Mines, **Maurice Lorentz**, ont quitté le C.A. en début de séance afin de marquer symboliquement leur incompréhension et leur refus de la fermeture du site de Volmerange-les-Mines du collège J.M. Pelt, et du rassemblement de l'ensemble des élèves sur le seul site d'Hettange-Grande.

Si la prise de conscience sur ces problèmes se développe au sein des territoires de Volmerange-les-Mines et d'Hettange-Grande, la mobilisation doit être maintenue. **Mobilisons-nous ensemble** pour maintenir le collège de Volmerange-les-Mines !

Nous ouvrons les colonnes du bulletin municipal aux différentes associations volmerangeoises. Dans ce bulletin, nous donnons la parole à Anvol, à l'Aïkido, à Arabesque et au SLD.
Dans le prochain bulletin, ce sera le tour d'autres associations.

Anvol

Animation pour Volmerange

contacts

Président : **Benoît Faes** 03 82 50 69 15
Richard Hormain 03 82 50 65 34,
richard.hormain@orange.fr
Informations et événements sur http://anvol.net

Les objectifs que l'association poursuit sans faillir depuis sa première « **Semaine des Arts** » en 1989, c'est l'animation culturelle et populaire, l'accession pour tous à la culture sous toutes ses formes, la promotion de l'expression locale, la mise en valeur du patrimoine culturel.
La création récente par la municipalité du Comité Culturel Consultatif ainsi que les aides logistiques et financières nouvelles qui l'accompagnent donnent un soutien et un souffle nouveau à notre travail.
Ainsi notre BIBLIOTHEQUE associative, « **L'âne qui lit** », a-t-elle pu accueillir la présentation par l'auteur du nouvel ouvrage de **Romain Wagner** « Volmerange et Volmerangeois pendant et autour de la guerre de 1914-1918 », qui est d'ailleurs à emprunter (ou acheter) 2 rue de la mine, les mardis et jeudis, entre 17h30 et 18h45.
Outre le prêt de livres, les bénévoles de la bibliothèque organisent des séances de contes, le Printemps des Poètes, des balades à la découverte du patrimoine. Toujours avec le soutien de la commune, un programme pour la promotion de la lecture a été lancé depuis le 1er septembre.

L'**ECOLE DE THEATRE**, pour les enfants à partir de la grande section de maternelle jusqu'aux adolescents, fonctionne tous les mercredis après-midi en période scolaire, sous la direction de Sandrine Joly, comédienne professionnelle et metteur en scène. Si les cours proposent naturellement l'apprentissage de techniques théâtrales, la maîtrise du corps, de l'expression et de la voix, ils mettent également l'accent sur les valeurs éducatives et formatrices de cette activité. Un condensé du travail effectué est présenté au public lors du spectacle de fin d'année.

C'est grâce à une **aide financière de la commune** que les **tarifs** ont pu être **abaissés** de 25% cette année, facilitant ainsi à un plus grand nombre d'enfants l'accès à la pratique du théâtre.

A partir du **11 septembre** sont ouverts des **COURS DE THEATRE POUR ADULTES** de plus de 18 ans, sous l'intitulé **« Le Théâtre et le langage des émotions »** et qui ont lieu à la salle des fêtes les jeudis, de 20 h à 22 heures.
Le professeur est **Paolo Scarpato**, 33 ans, riche de nombreuses expériences, d'abord en tant que comédien, avec des metteurs en scène réputés tel **Luca Mauceri**, puis comme metteur en scène. Il est actuellement membre de la compagnie **« Théâtre à dire »** de Thionville.

AnVol continue enfin de proposer des **SPECTACLES**, concerts ou pièces de théâtre, et des manifestations populaires.

Aïkido

contact
Président : **Nordine BELGHACHEM 03 82 50 27 88**

Consulter notre site internet :
http://aikidovolmeranglesmines.host-ed.me/

LES 10 ANS DU CLUB

Iaido

L'Aïkido comme toutes les disciplines traditionnelles japonaises est la forme moderne et pacifique d'un ancien art martial. Il a pour origine l'**aïki-jutsu** et le **ken-jutsu** ou pratique du sabre. La traduction littérale du terme Aikido permet une définition de cette discipline : **Aï** : représente l'**harmonie**, la **coordination**, l'**union** - **Ki** : **énergie** - **Do** : **étude**, **voie**, **recherche**.
L'Aikido peut donc se traduire par: «*étude ou recherche de la coordination mentale et physique de l'énergie.*»

L'Aidido club Volmerange a été créé le 11 Mai 2004 par la volonté de sept personnes et s'inscrit en tant qu'association de type 1908 et bénéficie donc du droit local. Notre association est affiliée à la Fédération Française d'Aïkido et de budo (FFAB) dont le directeur technique, **Tamura sensei** , était l'élève du créateur de cette discipline, **Morihei Ueshiba**.
La FFAB est agréée par l'état et peut donc ainsi organiser, développer et contrôler la pratique de l'Aïkido sur tout le territoire Français et d'outre-mer.

La fédération propose des formations diplômantes pour professeur reconnues par l'état. Elle délivre également des grades d'état par l'intermédiaire de la CSDGE (commission spécialisée des Dans et grades équivalents.).
Voici le contexte historique dans lequel s'inscrit l'Aïkido club Volmerange.
Notre association a des droits et des devoirs comme toutes les associations. L'un des principaux devoirs de l'Aïkido club Volmerange est de transformer les compétences des pratiquants dans la discipline qu'ils ont choisie.
Les moyens à mettre en œuvre pour le pratiquant : la persévérance, la motivation, la régularité ; ce sont les ingrédients nécessaires pour toute progression.

Les moyens de l'association
• Un groupe de **pratiquants expérimentés** dont plusieurs ceintures noires qui favorisent l'intégration des nouveaux inscrits.
• Un **professeur** compétent doté d'une formation technique de haut niveau, diplômé d'état (DEJEPS), chargé d'enseignement régional pour la ligue de Lorraine qui compte 2400 licenciés (1ère région de France sur le ratio licences/population), titulaire de la formation spécifique Aïkido du brevet d'état 2ème degré qui lui confère la capacité de former les futurs cadres et professeurs, juré d'examen pour les 1er et 2ième Dan, toutes ces cartes en mains pour transmettre à tous les niveaux une discipline tellement riche.

Kyudo

Le président met l'accent sur la qualité mais aussi sur la convivialité avec l'organisation de différents évènements dont la fête de Noël pour petits et grands.

L'évènement le plus marquant est sans nul doute l'anniversaire des **10 ans** d'existence de notre association. Vous en avez un aperçu ci-dessous. Le thème choisi était « **culture et arts martiaux Japonais** ».

Ikebana

Ceinture noire

Le 14 juin 2014 dernier à Thionville, Alessandro et Mohamed ont été reçus ceinture noire. Le club de Volmerange compte désormais 4 ceintures noires parmi ses membres.
Obtenir la ceinture noire représente un travail continu pendant 5 ans avant de pouvoir ***débuter*** *dans la pratique. Lors de l'examen, le pratiquant doit montrer les éléments constitutifs de la pratique Aïkido. S'il est reçu, il est nommé 'Shodan' que l'on traduit par débutant.*

L'Aïkido expliqué aux parents (Source : Michel Venturelli, Responsable Commission Nationale Jeunes et Alexandre GESP, extrait du Manuel du pratiquant)

L'Aïkido est un Art Martial japonais basé sur des mouvements circulaires destinés à projeter et à contrôler l'agresseur sans dommage. À partir d'une attaque simulée, l'Aïkido banalise l'agression et conduit le pratiquant vers une réponse adaptée : ne pas fuir, faire face à l'agresseur avant de se déplacer et d'esquiver. Les techniques d'Aïkido s'appuient sur la souplesse et l'utilisation de l'énergie de l'agresseur plutôt que sur la force physique. Les pratiquants développent un puissant système de self-défense intimement lié à un ensemble de principes et d'attitudes visant à résoudre les conflits de manière calme et mesurée.

Quelles sont les valeurs éducatives de l'Aïkido ?

«Parfaite école d'enseignement, d'expérimentation et de développement des valeurs morales et physiques des jeunes, l'Aïkido représente une méthode d'éducation complète.»
Le port du **'hakama'** (jupe culotte noire) dépend de la décision du professeur.
Physique : la pratique de cette discipline améliore la santé par un développement harmonieux de toutes les parties du corps, l'augmentation de la souplesse, la correction de l'attitude {colonne vertébrale}, le contrôle de la respiration, la relaxation, l'endurance.
Technique : l'étude des mouvements impose l'étude du déséquilibre, la connaissance et l'utilisation de l'énergie, le développement des réflexes.
Morale : le respect du Bushido, code d'honneur et de morale traditionnel des Arts Martiaux japonais, et l'esprit particulier de non violence caractérisant l'Aïkido, permettent au pratiquant d'acquérir les valeurs morales les plus élevées telles que : politesse, modestie, bonté, loyauté, fidélité, honneur, courage et parfaite maîtrise de soi.

Le repas

Quels sont les grades en Aïkido ?

Il existe deux types de grades en Aïkido :
• Les KYU (ceintures de couleur) : blanc, jaune, orange, vert, bleu, marron. Le professeur du club est responsable de la délivrance de ces grades.
• Les DAN (ceinture noire) : l'examen est régional, voire national et est reconnu par l'Etat. Il faut être âgé de 16 ans pour se présenter à l'examen.

Y a-t-il des compétitions en Aïkido ?

La vie moderne est compétition, agression et écrasement de l'autre par la violence. Le **but de l'Aïkido** n'est pas de diviser les pratiquants entre gagnants et perdants, forts et faibles, mais de leur donner les moyens de répondre avec calme, mesure et efficacité à une agression qui, par définition, n'a pas de règle. **Il n'y a pas de compétition en Aïkido**.

Arabesque

contact

Présidente : **Laurence LALMAND**
06 33 78 26 19

Arabesque fête la fin de saison

Les 14 et 15 juin dernier, le gymnase de Volmerange a changé d'étiquette pour devenir salle de spectacle et accueillir les artistes amateurs d'Arabesque.

Un premier spectacle le samedi soir, animé par Sadat, présentait les chorégraphies des groupes de Hip-Hop de l'association, ainsi que celles de groupes invités, dans une ambiance de feu.

Le dimanche c'était au tour des gymnastes et des twirleuses de montrer leur savoir-faire à un public venu nombreux apprécier leurs prestations.

Ce week-end était l'occasion pour les enfants de présenter à leurs parents leur travail et les progrès effectués tout au long de l'année. C'était aussi le moment des au-revoir à Caroline, l'animatrice de gymnastique des groupes de petits, qui quitte à regret ses fonctions pour convoler en justes noces.

SLD
(Sport, Loisirs, Détente)

contact
Président : **Frédéric DUPRIEU**
03 82 50 45 87

sldpleinairvolmerange.jimdo.com

Les 30 ans de S.L.D.

1984, un nouveau gymnase est en construction à Volmerange-les-Mines. Un groupe de copains, avides de bouger et débordant d'idées, saute sur l'occasion pour créer une association utilisant cette nouvelle infrastructure afin de pratiquer du sport à un niveau loisir.
C'est ainsi que le 26 septembre 1984, en présence d'une cinquantaine de membres, la première assemblée générale a lieu, adoptant le procès-verbal de la constitution d'une nouvelle association, le Sports-Loisirs-Détente, proposant de nombreuses activités : volley-ball, basket-ball, hand-ball, ping-pong, marche, piscine, tennis, yoga, ...

30 ans après, c'est l'occasion de fêter cet anniversaire, en présence du comité fondateur, son Président en tête, et de tous ses successeurs.

Le **24 mai** dernier, plus d'une centaine de personnes ont répondu présentes à cette invitation. Une exposition retraçant l'histoire de l'association, ses hauts, ses bas, soulignait les discours des présidents successifs, pleins d'anecdotes. La fête battait son plein au moment de souffler les bougies.

Regroupant aujourd'hui une centaine d'adhérents, et offrant une large palette de sports et loisirs - *volley, badminton, yoga, plein air (marche, course à pied, vélo), danse de salon* - le S.L.D. a encore de nombreuses années devant lui !

Depuis un an a été créée **une section Plein-Air** au sein du SLD. *Celle-ci regroupe:*

• Une activité **randonnée** : des marches sont organisées 4 fois par semaine, tous les Mardis, Vendredis, Samedis et Dimanches matins. Elles sont accessibles à tous. Les samedis sont cependant réservés à la marche tranquille (une heure environ). Les autres jours, ce sont plutôt des marches de 2 voire 3 heures mais les guides s'adaptent toujours aux demandes du groupe. Les marches du dimanche peuvent se clôturer, pour les volontaires, par un pique-nique ou un petit repas au restaurant.
Il ne s'agit pas de marche sportive mais de balade le plus souvent dans les alentours proches de Volmerange. L'idée essentielle étant de partager un bon moment avec d'autres en faisant un peu d'exercice tout en découvrant les paysages et le patrimoine environnants.
• Le **jogging** : ce sont des sorties de 45 minutes à 1 heure, une à trois fois par semaine en fonction des disponibilités de chacun. Il ne s'agit pas de compétition mais de courir pour le plaisir.
• La balade en **vélo tous chemins** : sorties de 1 heure environ sur les chemins autour du village. Dates et horaires sont définis par les participants.
• Le **VTT** : c'est plus sportif. Sorties de 2 heures ou plus dans les forêts avec de jeunes guides compétents.

Une activité **Danse de Salon** existe depuis mai et regroupe plus de 20 personnes. Les cours redémarreront début septembre les lundis à 19 heures 30 à la salle des fêtes pour les débutants. Les cours sont dispensés par un couple de professeurs diplômés.
Dans la bonne humeur et avec le temps... **rock**, **valse**, **tango** etc. n'auront plus de secrets pour les participants!

Pour tous renseignements : **03 82 50 29 98**
ou **michel.rebstock57@gmail.com**

Pour le VTT contacter directement le responsable : **07 88 02 88 52**
ou **wallerich.jonathan@gmail.com**

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Eclos Volmerange

SAISON 2013-2014

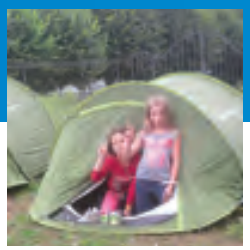

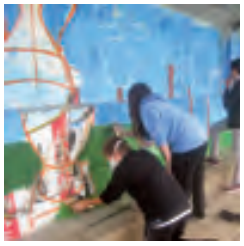

Cette année , l'équipe d'animation de l'association Eclos a décidé d'axer les activités et la vie du centre autour des objectifs de la **découverte de l'autre** (respect, communication, travail d'équipe, solidarité) et de la découverte et la **protection de l'environnement**.

Emilie et **Brigitte** ont pu permettre aux enfants de comprendre la nature et d'entrevoir les enjeux environnementaux grâce aux ateliers **jardinage** et **incroyables comestibles**.
Plusieurs stands sur la sensibilisation à la défense de l'environnement ont permis aux familles de s'instruire tout en s'amusant lors de la manifestation **eclosystème**.
Stéphane Peters a mis en place une réorganisation des pratiques quotidiennes en privilégiant l'eau du robinet, le tri sélectif, l'utilisation d'un lombricomposteur, le choix de limiter les goûters industriels typiques de la société de consommation et de les remplacer par des fruits, du pain, du fromage et des goûters plus sains en général...
Les ateliers **cuisine** de **Rachelle**, **Marie** et **Brigitte** reprennent cette philosophie puisque les recettes réalisées sont reproposées aux enfants pour le goûter.
Ceci permet aux enfants de faire partager le fruit de leur travail.
Le choix des recettes n'est pas anodin puisque chaque semaine les enfants ont découvert une recette d'une région de France, afin que les enfants découvrent une partie du patrimoine national.

Les valeurs de **solidarité, d'esprit d'équipe, d'entraide** ont été mises en avant avec les ateliers **multisports**, **éveil corporel** et **zumba**.
La représentation d'un spectacle de zumba,sous l'égide de **Rosalie** et une soirée intergénérationnelle a permis aux enfants de rencontrer les «anciens» du village dans la plus grande convivialité.

L'organisation d'Halloween et la co-organisation de Carnaval avec l'école primaire a permis à Eclos d'être l'un des acteurs de la vie sociale du village.
Les enfants ont pu découvrir différents moyens d'expression grâce aux ateliers **éveil théatral, éveil musical**, **peinture à l'huile** et **home déco** de **Marie, Fabienne et Rachelle**.

L'initiation au recyclage avec Marie et la création avec Stéphane de jeux de société avec du matériel de récupération a permis aux enfants de prendre conscience qu'on pouvait donner une **deuxième vie** à des objets et qu'il était possible de s'amuser avec autre chose que les jeux vidéos (ils ont ainsi créé de toutes pièces un RPG réel en 3D).

L'année 2013-2014 s'est terminée par une grande exposition et un spectacle de fin d'année.

Les ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) se sont voulus en tant que suite logique du programme du périscolaire avec des sorties à la **réserve naturelle de Montenach**, chez l'**apiculteur** (en partenariat avec les Amis du jardin), chez les **pompiers** de Volmerange, en **camping à Arry** nature ou aux **jardins fruitiers de Laquenexy**.

Du côté des ados, les objectifs étaient identiques. On peut toutefois y ajouter plusieurs projets visant à l'éducation à la démocratie participative et à l'ouverture à la citoyenneté.

A côté de soirées à thèmes, **américaine**, **chinoise**, **casino**, **cluedo géant** et des **sorties** (stand de tir, centre multimédia), **Stéphane** et **Rosalie** ont mené une soirée **sensibilisation à la discrimination** qui a permis aux ados de prendre conscience de la maladresse de certains propos et des dérives comportementales.

En partenariat avec **Mme Feuvrier**, professeur de français au collège de Volmerange, les ados ont participé à l'élaboration de la présentation de leur village dans le Républicain Lorrain.

Ils sont devenus des acteurs de la vie sociale du village en organisant le **défilé et le concours de déguisements d'Halloween**, un grand **rallye de Carnaval**, une grande manifestation de **skate board** et **trottinette**, **little wheels**.
Ils ont participé à l'aménagement du territoire par la rénovation des tribunes du stade lors d'un stage «**graff**».

Passant de 3 à 33 inscrits en l'espace de 2 ans et avec une moyenne de 15 à 20 enfants par soirée, le local ados de Volmerange-les-Mines se porte bien !

UNE JOURNÉE À

EUROSTAND

par Gérard Dalle-Fratte président de la Ligue Régionale de Tir de Lorraine

VOLMERANGE-LES-MINES

CHAMPIONNAT DE FRANCE de **tir aux armes anciennes**

11 au 15 juin 2014

C'est la **discipline des collectionneurs** ou des compétiteurs entretenant avec passion les armes anciennes d'origines (avant 1900) ou des répliques fonctionnant avec différents systèmes de mise à feu (mèche, silex, percussion).
Sous cette appellation, on regroupe les armes de poing ou d'épaule qui utilisent uniquement de la poudre noire et se rechargent par la bouche du canon : mousquets à mèche des mousquetaires, pistolets de duel du XIXe siècle, revolvers et carabines de la conquête de l'ouest, fusils à silex de l'époque napoléonienne ainsi que les vieux fusils de chasse à percussion. Toutefois, pas question de parler d'aimable passe-temps mais bien de **tir sportif à haut-niveau**.

La remise des prix

Détonation assourdissante, épaisse fumée et grande flamme orange... ? Pas d'affolement, c'est la **Poudre Noire** qui parle... En dehors de tout folklore, il s'agit d'une vraie discipline de tir, et ces armes sont très précises.
Les différentes catégories de compétitions de tir à l'arme ancienne sont nombreuses à **25, 50 et 100 mètres**.
Jeunes, moins jeunes ou anciens tirent tous sur un pied d'égalité. Seules exceptions toutefois à la règle : les juniors ont un classement spécifique dans quelques épreuves et les dames ont leur épreuve (une seule) à la carabine : **la walkyrie**. Pour le reste, il n'y a aucune différenciation. De par cette convivialité induite, les armes anciennes permettent une réelle rencontre entre plusieurs générations de tireurs.

CHAMPIONNAT D'EUROPE de **Bench-Rest**

30 juin au 5 juillet 2014

Le Bench-Rest, ou tir sur appui, est issu directement de la **tradition de l'Ouest Américain**, représentée par le tir dans des concours d'habilité et de précision.

Ce tir sportif est apparu en France à la fin des années 70 comme dans la plupart des pays européens. Plus de la moitié des tireurs français sont d'un niveau international et même mondial. La France occupe en Europe une place prépondérante, tant, par le nombre de ses participants en compétition, que par la qualité des résultats obtenus.

Si la recherche de la précision est l'objectif principal : la compétition en est l'application. Chaque tireur ayant pour but d'obtenir par sa recherche et son approche technique, la **précision absolue**, qui sera ensuite sanctionnée en compétition.
Le Bench-Rest n'existe que pour les compétitions où bien sûr une seule mauvaise balle vous fait perdre le match.
Le Bench-Rest se pratique en appui, sur un ***trépied à l'avant*** et un ***coussin de sable à l'arrière*** qui reposent sur une table, en anglais ***bench***, avec des armes spécifiques et conformes à la réglementation de chaque classe, **Light** et **Heavy Varmint**. Ces armes sont munies d'une lunette de visée à grossissement libre, qui peut aller jusqu'à 36X et plus. Les armes de grande précision, sont montées soit par le tireur lui-même soit par un armurier spécialiste.
La plupart des matches se tirent à **100 et 200 mètres** en France et en Europe mais également à **300 mètres** lorsque c'est possible.

.../...

1ER CHAMPIONNAT DU MONDE de **22 Hunter**

7 au 12 juillet 2014

C'est au début de ce deuxième millénaire que des tireurs de Bench-Rest du sud de la France ont adapté ce type de tir dans l'hexagone, déjà connu et pratiqué aux USA. Pratiquement en même temps dans l'est de la France, des tireurs ont eu la même idée de tirer à 50 mètres sur le modèle de ce que faisaient leurs voisins allemands.

Le 22 Hunter est un dérivé du tir de précision longue distance. C'est une discipline de la famille du Bench-Rest dont il reprend les bases : tir position assise avec appui sur table, l'objectif final à atteindre est rigoureusement le même pendant un match : compétition et recherche de la perfection dans la précision.

La qualité requise pour bien tirer en 22 Hunter est **la patience**. Sport de recherche de la précision par l'observation, les échanges et la confrontation. On estime à environ deux ans la durée nécessaire pour passer du stade de l'initiation à celui de la performance.
En premier lieu, le prérequis physique est de disposer d'une **bonne vue** capable de supporter un accommodement visuel constant et très fin entre le terrain et la cible à travers un œilleton sans encourir trop de fatigue oculaire.

Le deuxième prérequis est l'**adresse**. Atteindre le centre de 25 blasons situés sur une cible à 50 mètres de distance en 20 ou 30 minutes suppose une habilité gestuelle et un entraînement assidu.
Le troisième prérequis est la capacité à rester **concentré et maître de soi**.

Le 22 Hunter est une discipline très ouverte qui accueille aussi bien les dames, les jeunes que les seniors et l'on peut tirer cette discipline à tout âge, avec du matériel classique ou plus perfectionné.

Naissances

Nos félicitations aux heureux parents

- ***Chaïma FAOUZI***, née le 11 janvier 2014, de Lahoussine FAOUZI et Stéphanie LAMOTTE
- ***Mael, Yaya KABA***, né le 10 février 2014, de Mory KABA et Laura, Violette JANTZEM
- ***Luca DIODAT***, né le 16 février 2014, de Stépahne DIODAT etS téphanie, Marie Thérèse GIUSTINO
- ***Yann VELFRINGER***, né le 27 février 2014, de Vincent VELFRINGER et Bénédicte, Marie, Lucie MAIRE
- ***Lilly, Vanesa COMTE***, née le 27 février 2014, de Cédric, Kevin, Joseph COMTE et Fanny, Madeleine, Marie-Louise VERDIER
- ***Merwan, Sabri HAZEG***, né le 3 mars 2014, de Nadim, AhmedHAZEG et Florence, Claire, Manné PETITJEAN
- ***Marie, Emilie MILANI***, née le 13 mars 2014, de Nicolas, Alexandre MILANI et Aurélie, Elise AMARD
- ***Allison BICK***, née le 13 mars 2014, de Caroline BICK
- ***Niels SOBKOWIAK***, né le 23 mars 2014, de Alexandre SOBKOWIAK et Sarah STECIUK
- ***Eliot HANN***, né le 28 avril 2014, de Cédric HANN et Clara, Maria NACCARATO
- **Kylian, Alexandre LAURENT**, né le 17 mai 2014, de Emmanuel LAURENT et Aurélie BONA
- ***Joachim CALVARIN***, né le 29 juillet 2014, de Jean-Baptiste CALVARIN et Alexandra, Martine, Colette BEAUDOIN
- ***Eslem ULAS***, née le 6 août 2014, de Unal ULAS et Oznur GEZER

Mariages

Jeremy FLUGEL et Muriel WALTER
se sont mariés le 18 janvier 2014

Bruno Langlois
et Audrey Michel
se sont mariés le 10 mai 2014

Nos vœux de bonheur

Frédéric Hormain
et Ilze Lejina
se sont mariés le 5 juillet 2014

Paolo Scarpato
et Amandine Rose Nicole Giaccio
se sont mariés le 23 août 2014

Parrainage civil

10 mai 2014

Mathys, Enzo, Bernard, né le 25 mai 2012 à Thionville
et **Maélyne**, Jacqueline, Patricia, née le 19 octobre 2013
à Thionville.

EVÉNEMENT EXCEPTIONNEL À VOLMERANGE

les Noces de palissandre de *Thérèse et Jean-Paul Dellandrea*

Thérèse et Jean-Paul, un amour qui dure depuis 65 ans !

Thérèse Bergamo est née le 24 février 1928 à Volmerange. **Jean-Paul Dellandrea** est né le 29 décembre 1924 également à Volmerange. Volmerange, que la seconde guerre mondiale les a obligés à quitter en 1939 pour se réfugier dans la Vienne.
Thérèse a voulu y revenir en 1940 mais a dû se résigner et à trouver refuge dans le Gard, jusqu'à l'armistice.
En 1943, Jean-Paul est incorporé de force dans le travail obligatoire à La Rochelle. Il prend la fuite et se cache chez un fermier. Début 1944, il intègre le maquis de Scévolles et retrouve des compatriotes lorrains. Aujourd'hui Jean-Paul est le dernier membre survivant des 50 fondateurs de la section Lorraine du maquis de Scévolles.

Thérèse et Jean-Paul se rencontrent en 1947. Deux années plus tard le 13 août 1949, ils s'unissent.
Jean-Paul travaille dans la sidérurgie, à Usinor d'abord, puis à l'Arbed à Dudelange. Thérèse élève leurs deux enfants qui leur donneront cinq petits enfants.

Jean-Paul prend sa retraite en 1981, retraite bien occupée par leur passion commune pour le jardinage et également pour la philatélie.

Rendez-vous en 2019 pour les noces de platine.

Noces d'Or

Nos félicitations

Danielle et Werner **NICKELS**
se sont mariés le 6 juin 1964

Jacqueline et Roland **THUL**
se sont mariés le 2 mai 1964

Décès

- **Madeleine JOUBERT**, née WEIMERSKIRCH, décédée le 1er janvier 2014
- **Victor WEBER**, décédé le 14 janvier 2014
- **Roger MATRACKI**, décédé le 21 janvier 2014
- **André BLEY**, décédé le 23 mars 2014
- **Angela AIELLI**, née SCOPEL, décédée le 7 avril 2014
- **Simone DEROIN**, née BALOSETTI, décédée le 2 mai 2014
- **Michel BOZ**, décédé le 25 mai 2014
- **Cyrille DOVJAK**, décédé le 1 juin 2014
- **Julien MORETTE**, décédé le 2 juin 2014
- **Gilbert DEROCHE**, décédé le 8 juillet 2014
- **Josette WOLFERSBERGER**, née BAROTTE, décédée le 31 juillet 2014

l'agenda et le répertoire

VOLMERANGE-LES-MINES

les **manifestations**

DATES	MANIFESTATIONS - ACTIVITÉS	ORGANISATEURS
10/09/2014	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	ARABESQUE
14/09/2014	VIDE GRENIER	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS
17/09/2014	DON DU SANG	DONNEURS DE SANG
20/09/2014	REMISE DE CASQUES JSP	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS
03/10/2014	CALENDRIER DES MANIF. 2015	COMITÉ DE COORDINATION
10/10/2014	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	OHV
19/10/2014	REPAS PAROISSIAL	CONSEIL DE FABRIQUE
23 AU 26/10/2014	EXPOSITION	SOCIÉTÉ AVICOLE
26/10/2014	CHRYSANTHÈMES	LES AMIS DU JARDIN
15/11/2014	LOTO	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
21/11/2014	SOIRÉE BEAUJOLAIS	CSV
23/11/2014	SAINTE CÉCILE	OHV
27/11/2014	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	SLD
29/11/2014	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	PLEIN EST VOL LIBRE
06/12/2014	TÉLÉTHON	-
07/12/2014	SAINTE BARBE DES MINEURS	AMICALE DES MINEURS
10/12/2014	DON DU SANG	DONNEURS DE SANG
14/12/2014	MARCHÉ DE NOËL	ÉCOLE PRIMAIRE
20/12/2014	SPECTACLE	ANVOL

Mairie

2 Rue d'Ottange
57330 - Volmerange les Mines

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
LUNDI, JEUDI ET VENDREDI : DE 8H À 12H ET DE 15H À 17H
MARDI : DE 8H À 12H
MERCREDI : DE 8H À 12H ET DE 14H À 18H

PERMANENCE DU MAIRE
SUR RENDEZ-VOUS, DU LUNDI AU VENDREDI
APRÈS 17H30 ET LE SAMEDI MATIN

- Téléphone : **03 82 50 61 07**
- Télécopie : **03 82 50 27 64**
- Mail :
mairie@volmerange-les-mines.com

- site internet :
www.volmerangelesmines.fr

les **numéros utiles**

Eclos (accueil périscolaire)	03 82 59 18 90
Multi-accueil Les Frimousses	03 82 82 65 15
CCCE - Comm. de Communes de Cattenom et environs	03 82 82 05 60
Alexis - Boutiques de gestion des trois frontières	03 82 56 00 86
Info. sur la création et reprise d'entreprise	Fax : 03 82 56 00 68
Mission locale du Nord Mosellan	03 82 82 85 15
GRDF	0 810 433 157
ERDF	0 810 333 457
CUVELLE	03 82 56 24 65

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ecole Primaire Arc en Ciel	
Ecole Elémentaire	03 82 50 61 92
Ecole Maternelle	03 82 50 68 50
Collège Jean-Marie PELT	03 87 20 14 16

Docteur BACK	03 82 50 68 01
Docteur PAWELSKI / Docteur PERSIN	03 82 50 65 98
Docteur CRESTANI	03 82 50 61 37
Dentiste Docteur Rachel MUHLEN	03 82 50 28 90
Laboratoire dentaire : M. Patrick PUSSE	03 82 56 46 39
Cabinet de Kinésithérapeutes	03 82 50 63 36
Centre de Santé infirmier, Volmerange	03 82 50 62 42
Mme Valérie BOUSTER	
Mme Cynthia MASSON	
Sage Femme Mme Martine LECLERC, Volm.	03 82 82 67 07
Orthophonistes : Mme Céline CISZEWSKI	03 82 82 69 36
Mme Mauranne PIERSON	
Diététicienne nutritionniste Mme Claire BORRE	06 52 88 60 12
Psychologues : Liberty of Mind	03 82 88 84 88
Pharmacie GROSSE	03 82 50 61 09
Presbytère : Abbé Emmanuel BANASSIM	03 82 50 61 13
Conseil de Fabrique : M. Maurice LORENTZ	03 82 50 67 25

les associations

vivre ensemble
SEPTEMBRE 2014

Aïkido Club Volmerange	• Nordine BELGHACHEM	03 82 50 27 88
Amis du Jardin	• Saïd MERZOUGUI	03 82 56 47 08
Amicale des Anciens Mineurs	• Jean-Marie WERNET	03 82 50 65 60
Amicale des Joueurs CSV - *Football*	• Frédéric SECA	03 82 50 26 22
Amicale des Sapeurs Pompiers	• Frédéric BERGANTZ	03 82 50 60 99
Anvol - *Animations culturelles*	• Benoît FAES	03 82 50 69 15
Arabesque - *Activités rythmiques pour enfants*	• Laurence LALMAND	06 33 78 26 19
Association des Accidentés de la Vie (FNATH)	• Roland HAMEN	03 82 82 63 57
Cercle Sportif de Volmerange - *Football*	• Freddy MAI	03 82 50 61 04
Chorale Saint Denis	• Marie-Thérèse WINCKEL	03 82 50 60 57
Club de l'Amitié - *Animations pour le 3e âge*	• Catherine SIMON	06 66 95 46 55
Club Nature - *Protection de la nature et des animaux*	• Thierry SCHMIT	03 82 50 29 05
Comité de Jumelage VLM / Calusco d'Adda	• Nicolas HORMAIN	03 82 50 65 34
Comité de Jumelage VLM / St Genest	• Bruno CARDET	03 82 50 67 63
Donneurs de Sang	• Marcelle MARX	03 82 50 61 45
Eclos Volmerange - *Activités périscolaires*	• Olivier JACQUES	03 82 59 94 76
Gymnastique Volontaire	• Sylviane ZASTAWNIK	03 82 50 64 19
Hommes volants de Lorraine	• Pascal LANSER	03 82 54 32 81
Kick Boxing	• Pascal VENTURIN	03 82 50 29 88
Les Ateliers - *Activités manuelles pour dames*	• Danièle LOCATELLI	03 82 56 08 11
Non à la fermeture du collège de Volmerange	• Yves COLLET	03 82 50 28 11
Orchestre d'Harmonie - *Ecole de musique, orchestre*	• Valérie CARDET	03 82 50 67 63
Plein Est Vol Libre	• François SPIEGEL	06 86 75 81 12
Société Avicole	• Christiane HANN	03 82 50 26 63
Sports Loisirs Détente - *Badmington, volley, Yoga …*	• Frédéric DUPRIEU	03 82 50 45 87
Union Sportive de Tir - *Tir sportif*	• Yvan OTT	03 82 50 61 31
Vétérans Club - *Pratique du football pour vétérans*	• Daniel BOZ	-
Vivre Volmerange - *Animations diverses*	• Catherine FERRARESE	-

Gendarmerie	17
Sapeurs Pompiers	18
Samu	15
Samu Social	115
Numéro unique d'urgence européen	112
Drogue, alcool, tabac info service	113
Centre antipoison de Nancy	03 83 32 36 36

les nourrices agréées

Mme Djamila BOUKRA - 12 rue de la Mine	03 82 50 66 97
Mme Lydia BOURQUIN - 19 rue de l'Eau	03 82 50 28 20
Mme Josette BRANDMEYER - 33 rue Bellevue	03 82 50 67 06
Mme Kathy CAPUTO - 27 rue Nicolas Schuller	03 82 50 26 06
Mme Valérie FIORINA - 19 rue de Saint Genest	03 82 50 26 45
Mme Virginie FRANÇOIS - 70 rue des Ecoles	03 82 83 82 97
Mme Ibtissam JACQUOT - 9 avenue de la Liberté	06 24 53 71 19
Mme Valérie ZUMBO - 2 rue de l'Eau	03 82 50 27 79
Mme Karine VOINÇON - 13 rue Calusco D'Adda	03 82 50 27 72
Centre Médico Social Hettange-Grande - 26 rue du 6e R.A.	03 82 54 35 62
Relais Assist. Maternelles - Grand Rue - Dodenom, Roussy-le-Village	03 82 53 59 68

les conteneurs

Parking Mille Club, rue de la Mine et rue de Molvange.

Journaux, magazines :
dans les conteneurs **bleus** pour le papier, sans liens.

Bouteilles, bocaux et pots en verre :
dans les conteneurs **verts** pour le verre, sans bouchons, ni capsules, ni couvercle.

vivre ensemble

VOLMERANGE-LES-MINES

Mairie de Volmerange-les-Mines
2 Rue d'Ottange - 57330 Volmerange-les-Mines

Tél. 03 82 50 61 07 - Fax 03 82 50 27 64
Mail : mairie@volmerangelesmines.com

CRÉATION GUY WEINSBERG - CATTENOM - SEPTEMBRE 2014